



18^{ème} COURSE DES SAPINS

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE 2013

Un sapin de Noël à chaque participant ! ⁽¹⁾

PROGRAMME

DÉPART	CATÉGORIES	DISTANCE
Course 1 13 h 00	Mini-poussines (2005 - 2007) <i>A partir de 5 ans</i>	900 m + podium
Course 2 13 h 20	Mini-poussins (2005 - 2007) <i>A partir de 5 ans</i>	900 m + podium
Course 3 13 h 40	Poussins, poussines (2003 - 2004)	1650 m + podium
Course 4 14 h 00	Benjamin(e)s (2001 - 2002), minimés (1999-2000) + Course découverte <i>Non compétitive</i>	2850 m
Course 5 14 h 30	Cadet(te)s (1997 - 1998) , Juniors filles (1995 - 1996) + Juniors masculins, Espoirs, Seniors, Vétérans H et F (1996 et avant)	6050 m 8300 m
16 h 10	Podiums courses 4 et 5	

Organisation : Office Municipal des Sports de Saulieu

DROITS D'ENGAGEMENT

- 7 € (9 € le jour de l'épreuve) pour le 8300 m : règlement à l'ordre de l'OMS
- 5 € (7 € le jour de l'épreuve) pour la course découverte et le 6050 m
- Gratuit pour les courses jeunes (clôture d'inscription 15 minutes avant le départ)

RENSEIGNEMENTS

L. GRAVELLE tél 06 74 28 83 57 / sport@saulieu.fr
 H. LOUIS tél 03 80 64 07 61 ou 06 83 31 18 34 / herve.louis@sfr.fr
<http://oms-saulieu.skyrock.com>

BULLETIN D'ENGAGEMENT

(Pour les courses découverte, 6050 m et 8300 m uniquement)

POUR UNE BONNE ORGANISATION, INSCRIVEZ VOUS À L'AVANCE (avant le 30 novembre 2013)

Bulletin à envoyer ou déposer à

Office Municipal des Sports - Mairie - 21210 SAULIEU (chèque à l'ordre de : O.M.S.).

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE SEXE M F

ADRESSE

S'INSCRIT À LA COURSE Découverte 6050 m 8300 m

- LICENCE FFA : Club : N° de licence (obligatoire) :
- NON LICENCIÉ FFA joindre obligatoirement un certificat médical de non contre indication de la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an.

AUTORISATION PARENTALE (moins de 18 ans) :

« J'autorise mon fils ou ma fille à participer à la compétition, reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette course et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part ».

A le

Signature

(1) dans la limite du stock disponibles - Ne pas jeter sur la voie publique